## **CLASSES ADAPTÉES**

## FORMATION À L'INTÉGRATION SOCIALE (FIS)

Le service de formation à l'intégration sociale (FIS) permet à l'adulte qui éprouve des difficultés d'adaptation sur le plan psychique, intellectuel, social ou physique, l'accès à un cheminement personnel. Ce service

favorise l'acquisition de compétences de base dans l'exercice de ses activités et rôles sociaux et, le cas échéant, la poursuite d'études subséquentes



Ce programme s'adresse à tout adulte qui démontre un potentiel d'apprentissage.

- Français
- Mathématique
- Arts
- Musique
- Informatique

Pour adultes autonomes de 21 ans et plus, ayant une déficience intellectuelle ou un trouble de santé mentale ou un trouble important d'apprentissage.



- Classes adaptées
- Ateliers
- Stimulation intellectuelle et physique

Selon l'objectif visé, diverses méthodes d'intervention pédagogique sont utilisées et adaptées aux besoins de la clientèle telles que:

- Matériel de manipulation
- Cahiers de français et de mathématiques adaptés
- Utilisation de la technologie



Pour participer à ce programme de formation, l'élève doit faire preuve de suffisamment d'autonomie fonctionnelle pour:



Cette formation est entièrement conforme au programme du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MEES).



- Se nourrir
- Assurer son hygiène personnelle
- Assurer ses déplacements de façon sécuritaire



Il appartient à la famille ou au tuteur de s'assurer des services d'un transporteur